

## Liminaire Formation Spécialisée du 1<sup>er</sup> mars 2023

Madame la Présidente,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la première réunion de la formation spécialisée du Comité Social d'Administration.

Alors que ce gouvernement œuvre pour réduire les droits des représentantes et représentants des personnels et dénigre de façon délibérée les syndicats qui ne partagent pas sa vision sur le financement des retraites mais plus largement les choix opérés en matière de politiques publiques, de services publics... Notre organisation syndicale dénonce et condamne sa stratégie de communication dogmatique et partisane qui met en danger la démocratie sociale et plus largement le contrat social qui fait notre société.

Solidaires Finances Publiques réitère également sa condamnation exprimée dans le courrier au DG du 26 janvier, de la communication intrusive du Ministre de la Fonction et la Transformation Publiques qui a utilisé les canaux de la DGFIP pour porter sa propagande.

Le ministre déclare vouloir donner au dialogue toute la place qu'il mérite, ce sont là des affirmations qui, nous l'espérons, seront un jour suivies d'effet !!

Solidaires Finances Publique restera, de son côté, toujours attaché à la défense des agents et de leurs conditions de travail.

S'agissant plus spécifiquement de cette instance, Solidaires Finances Publiques déplore le manque de préparation de l'Administration qui n'a toujours pas clairement défini le cadre général de cette instance au travers de la rédaction d'un règlement intérieur.

Nous serons attentifs aux dispositions de ce règlement et sa déclinaison locale qui devra traduire par ses assouplissements la qualité - **affichée** - du dialogue social dans notre Département.

Cette réunion plénière de la FS se tient à la demande des OS qui ne pouvaient, eu égard à l'importance des sujets qui sont traités dans cette instance, différer davantage leur évocation. Les incertitudes qui demeurent sur certains points du règlement intérieur ne doivent pas dégrader davantage le dialogue social.



Concernant l'ordre du jour, Solidaires Finances Publiques est, tout d'abord, attaché à la formation en matière de Condition de Vie au Travail qui doit donner lieu à un catalogue étendu de formations accessibles dès aujourd'hui à tous les agents.

Nous vous demandons donc instamment d'assurer la diffusion par mail de ce catalogue auprès de chacun des agents.

Concernant ensuite le point du DUERP, Solidaires Finances Publiques entend vous soumettre un avis motivé que nous exposerons dans le courant de cette instance.

Enfin, la DRFiP doit être actrice du développement de la culture de la fiche de signalement, la considérer comme un outil utile dans les remontées des incidents et violences vécus sur le terrain et la traiter chaque fois en fonction des enjeux soulevés.

La DRFiP doit répondre à tout acte d'incivilité, malveillant ou violent effectué à l'encontre des agents des Finances publiques par une action systématique et proportionnée. A minima, une lettre de mise en garde doit être rédigée.

Sur ce point, nous demandons, à nouveau, à ce que le relevé des décisions de justice prononcées en faveur des personnels et de l'administration soit publié chaque année.

Les autres points à l'ordre du jour seront débattus en cours de séance.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques, fort des résultats des dernières élections professionnelles et d'un taux de participation de plus de 70 %, continuera de porter dans cette instance les mêmes valeurs que celles précédemment défendues dans le cadre du CHSCT.

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
Facebook : [Solidairesfinancespubliques59](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)